

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DATE ET HEURE : 13 juin 2022 à 20 h

LIEU : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

4. CORRESPONDANCES

5. GREFFE

5.1 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire d'information et de consultation publique tenue le 9 mai 2022 à 19 h 45

5.2 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 mai 2022 à 20 h

5.3 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 24 mai 2022 à 16 h 30

5.4 Affaires découlant des procès-verbaux

5.5 Adoption du règlement numéro 1843-2022 relatif à la circulation, en période estivale, de véhicules hors route sur certains chemins municipaux

5.6 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1844-2022 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin de **(1)** modifier le chapitre 8 intitulé « Piscines, spas et plans d'eau artificiels », **(2)** modifier le chapitre 9 intitulé « Stationnement hors rue » en ses articles 9.1 « Règle générale », 9.5 « Accès aux espaces

de stationnement », 9.7 « Dimensions des cases de stationnements et des allées de circulation » et 9.9.2 « Dimensions des allées d'accès et allées de circulation », **(3)** modifier l'article 13.2 intitulé « Abattage des arbres » du chapitre 13 « Aménagement extérieur », **(4)** modifier l'article 18.10 intitulé « Normes relatives au bruit à proximité de l'autoroute 73 » du chapitre 18 « Dispositions relatives aux contraintes anthropiques », **(5)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 153 de façon à diminuer, dans les conditions d'implantation, la marge de recul avant minimum, **(6)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 201 de façon à ajouter l'usage « Activités récréatives » du groupe « Culturel, récréatif, loisirs » sans aucune restriction, **(7)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 203 de façon, dans les conditions d'implantation, à diminuer la marge de recul avant minimum et augmenter la hauteur maximum en étages, **(8)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 224 de façon à ajouter l'usage « Résidence provisoire » du groupe « Habitations », et, dans les conditions d'implantation, à diminuer la marge de recul avant minimum et augmenter la hauteur maximum en étages, **(9)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 322 de façon à ajouter la classe 6212 « Service de lingerie et de buanderie industriel » à l'usage « Personnels » du groupe « Services », **(10)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 530 de façon à ajouter certains usages des groupes « Commerces » et « Services » sans aucune restriction et **(11)** modifier l'annexe 1, « Plan de zonage PZ-2 – secteur urbain », en agrandissant la zone 206 à même une partie de la zone 119 de façon à y inclure le lot 3 254 299 du Cadastre du Québec

- 5.7 Résolution adoptant le premier projet du règlement et autorisant la tenue d'une consultation publique / règlement numéro 1844-2022
- 5.8 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1845-2022 sur les permis et certificats de la Ville de Sainte-Marie
- 5.9 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1846-2022 amendant le règlement relatif aux conditions d'émission d'un permis de construction numéro 1394-2007 et ses amendements, plus particulièrement en son article 3.1.1 intitulé « Dispositions générales », en ajoutant certaines dispositions liées à l'émission de permis de construction et en retirant, dans les conditions d'émission, l'énumération des secteurs déjà desservis à l'intérieur du périmètre d'urbanisation
- 5.10 Résolution adoptant le premier projet du règlement et autorisant la tenue d'une consultation publique / règlement numéro 1846-2022
- 5.11 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1847-2022 concernant les limites de vitesse
- 5.12 Renouvellement du contrat d'assurance responsabilité civile pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et aménagements semblables pour la période du 1^{er} juin 2022 au 1^{er} juin 2023
- 5.13 Modification de la destination d'une partie du lot 6 423 001 faisant actuellement partie du domaine public
- 5.14 Renouvellement de l'abonnement à la base de données du Code de la sécurité routière pour le logiciel de la Cour municipale pour une période de trois (3) ans débutant le 1^{er} juillet 2022
- 5.15 Octroi du contrat de service de contrôle animalier pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022
- 5.16 Annulation de servitudes réelles et perpétuelles de passage et de non-construction de bâtiments pour la garde d'animaux sur le lot 3 714 482 de la Municipalité de Saints-Anges, propriété actuelle de madame Marthe Poulin

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

6.1 Acceptation des comptes pour la période du 9 mai 2022 au 12 juin 2022

7. URBANISME

7.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 406 route Saint-Elzéar (lots 6 346 004 et 6 345 984 du Cadastre du Québec)

7.2 Projet d'agrandissement pour un immeuble sis sur le lot 3 253 922 (585 route Cameron) et situé à l'intérieur du PIIA dans une partie de la route Cameron, de la 1^{re} rue du Parc-Industriel, de la 2^e rue du Parc-Industriel et sur une partie du boulevard Vachon Nord, de la route Cameron jusqu'à l'intersection de l'avenue de la Seigneurie

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Ratification de l'embauche de personnel / Centre Caztel (secteur bar), saison estivale 2022

8.2 Aide financière / Club mariverain de généalogie

8.3 Aide financière / Corporation de développement touristique de Sainte-Marie

8.4 Aide financière « Projet spécial » / Corporation de mise en valeur de la résidence Vachon

8.5 Aide financière « Projet spécial » / Club Kiwanis de Ste-Marie de Beauce inc.

8.6 Aide financière « Projet spécial » / Corporation de développement touristique de Sainte-Marie

8.7 Soutien financier accordé dans le cadre de la programmation « Cin'été A&W »

8.8 Soutien financier accordé dans le cadre de la programmation « Un été show 2.0 »

8.9 Soutien financier accordé dans le cadre du programme « Le Jeudi-Show »

8.10 Soutien financier accordé dans le cadre de la programmation « Les jeudis 2 pour 1 » pour l'activité « Bingo... Go, Go, Go! »

8.11 Soutien financier accordé dans le cadre de la programmation « Les jeudis 2 pour 1 » pour l'activité « Drôle de jeudi »

- 8.12 Soutien financier accordé dans le cadre des festivités de la Fête nationale
- 8.13 Fête nationale, édition 2022 / Partenariat avec l'Association des pompiers de Sainte-Marie (remplacement de la résolution numéro 2022-03-162)
- 8.14 Fête nationale, édition 2022 / Entente avec Cantine Bolduc
- 8.15 Protocole d'entente avec le Comité des Fêtes du Canada Sainte-Marie / Modifications
- 8.16 Autorisation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire d'aller en appel d'offres sur invitation pour la réfection de l'ancienne surface de béton de la MRC de La Nouvelle-Beauce
- 8.17 Autorisation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire d'aller en avis d'appel d'intérêt pour l'exploitation du restaurant du Centre Caztel
- 8.18 Entente pour la surveillance et l'entretien de la Halte VR Sainte-Marie
- 8.19 Adoption de la tarification de la Halte VR Sainte-Marie et non prévue dans le règlement de tarification numéro 1841-2022
- 8.20 Adoption du cadre de fonctionnement et règles d'utilisation de la Halte VR Sainte-Marie
- 8.21 Adoption de la tarification du bâtiment de service du terrain de soccer synthétique et non prévue dans le règlement de tarification numéro 1841-2022

9. INGÉNIERIE

- 9.1 Autorisation au Service de l'ingénierie d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour la réfection de l'escalier extérieur en granite du Centre récréatif
- 9.2 Autorisation au Service de l'ingénierie d'aller en appel d'offres sur invitation pour la peinture des panneaux extérieurs à l'usine de filtration d'eau potable
- 9.3 Prolongement des services municipaux de la route Saint-Martin / Autorisation et ratification du coût excédentaire de l'ordre de changement #1
- 9.4 Réfection des services municipaux de l'avenue Sainte-Anne et construction d'une conduite d'aqueduc surpressée / Autorisation et ratification du coût excédentaire de l'ordre de changement #3
- 9.5 Travaux de réfection des services municipaux de la route Chassé (Phase 2) / Autorisation et ratification du coût excédentaire de l'ordre de changement #4

- 9.6 Services professionnels en architecture pour le bâtiment de service de la Halte VR Sainte-Marie
- 9.7 Déplacement de la ligne d'Hydro-Québec, secteur chambre de vanne de la route Chassé
- 9.8 Déplacement de la ligne électrique (poteau), secteur chambre de vanne route Chassé
- 9.9 Servitude en faveur de Telus Communications inc. et Hydro-Québec contre une partie du lot 2 961 588 du Cadastre du Québec
- 9.10 Servitude en faveur de Telus Communications inc. et Hydro-Québec contre une partie du lot 5 924 044 du Cadastre du Québec
- 9.11 Remplacement des soupapes de sûreté dans la salle mécanique au Centre Castel

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1 Service des travaux publics / Ratification de l'embauche et embauche d'étudiants pour la période estivale 2022

11. SÉCURITÉ INCENDIE

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1 Ratification de l'embauche d'un stagiaire en informatique
- 12.2 Prolongation du bail de location des locaux L108, L113, L114, L115, L116 et L102 au 640 route Cameron avec Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB) jusqu'au 31 août 2022
- 12.3 Le Réseau d'information municipale (RIMQ) - Renouvellement de l'abonnement jusqu'au 2 juillet 2023
- 12.4 Signatures de la convention d'aide financière dans le cadre du programme d'aide au développement des infrastructures culturelles / Projet de construction d'une nouvelle bibliothèque à Sainte-Marie
- 12.5 Projet de construction d'un nouvel hôtel de ville / Transfert du projet inscrit au programme d'aide RÉCIM vers le volet 1 du programme d'aide PRACIM
- 12.6 Appui à la démarche de la Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau auprès du Conseil du patrimoine religieux du Québec relativement au dépôt d'un projet pour la chapelle Sainte-Anne de Sainte-Marie dans le cadre du Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux

12.7 Fête Sainte-Anne / Fermeture de la rue Notre-Dame Nord (entre l'église et la chapelle Sainte-Anne) le mardi 26 juillet 2022 entre 20 h 15 et 21 h 30

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.